

PROJET D'ETABLISSEMENT

2015 - 2020



PREAMBULE

L'Ecole de Musique Municipale de SANCÉ (EMMS) créée en 1991 par la municipalité de Sancé, sous l'impulsion de Jean PATISSIER est dirigée depuis 1998 par Cécile BENOIT.

Elle offre à la population de Sancé un enseignement de qualité, spécialisé, de proximité, dynamique, performant et adapté aux spécificités culturelles, sociales et économiques du territoire. L'EMMS fait partie du réseau des partenaires culturels régionaux de l'association « Enfance et Musique »



L'engagement des élus s'est toujours manifesté par un soutien constant, à la politique éducative, à la diffusion, en donnant les moyens d'un développement durable : construction d'une nouvelle école de Musique adaptée aux besoins, soutien aux manifestations et aux projets proposés par L'EMMS.

Le Projet d'Etablissement décrit des axes de travail pour mener à bien les objectifs que notre école se fixe, entre 2014 et 2020, adaptés aux moyens financiers de notre commune et conformes à la volonté des élus, mais aussi en coordination avec la Communauté d'Agglomération du Mâconnais Val de Saône .

Il souhaite mettre en valeur l'importance de l'éducation musicale chez le jeune enfant et l'adolescent.

Ce projet a pour objectif d'améliorer la qualité de notre service au travers de ses différentes missions favorisant ainsi l'accès à la pratique, à la connaissance et à la diffusion de la musique au plus grand nombre sur le territoire communal et communautaire.



SOMMAIRE

I - ETAT DES LIEUX

A - ETAT DES LIEUX

1 - description de l'école

2 - missions générales

- a- la pédagogie
- b- la vie culturelle
- c- la musique d'ensemble
- d- les Interventions en milieu scolaire
- e- les disciplines
- f- les partenaires
- g- les actions

B - CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET POPULATION

C - LES EFFECTIFS DE L'EMMS

1 - répartition géographique

2- répartition par tranche d'âge

3- répartition par cycle

4- nombre d'élèves par familles d'instruments

D - LE PERSONNEL EXISTANT

1 - la direction

2 - les enseignants

3 - l'administration

4 - le service technique

E - LA COMMUNICATION

F - LES LOCAUX

1 - pour l'enseignement et la direction

2 - pour les spectacles

3 - le parking

G - LES TARIFS

H - LE PARC INSTRUMENTAL

II - PROJETS ET DEVELOPPEMENTS

A - LES MISSIONS

1 - le recrutement de nos élèves

2 - ré organiser les cursus

3 - Que les adolescents poursuivent leurs études le plus longtemps possible

4 - Partenariat avec les écoles de la CAMVAL

5 - Développer les pratiques amateurs

6 - Etre Musiciens et Auditeurs respectueux les uns des autres

7- le handicap

8 - développement du département petite enfance

9- la formation des professeurs

10- la diffusion

B - ORGANIGRAMME DU CORPS ENSEIGNANT

1 - direction

2 - administratif et technique

3 - organigramme du corps enseignant

4 - la formation

III - ANNEXES

A - ORGANISATION PEDAGOGIQUE MUSIQUE

1 - L'éveil

2 - L'initiation instrumentale

3 - Les études

a - le 1^{er} cycle

b - le 2^e cycle

IV - L'EVALUATION DU PROJET

☆☆☆☆☆☆☆☆

I - ETAT DES LIEUX

A - ETAT DES LIEUX

1 - DESCRIPTION DE L'ECOLE

Ecole créée en 1991.

131 élèves 2014/2015

15 professeurs, dont 1 directrice, 7 départements (cuivres, percussions, cordes, vents, éveil, formation musicale - IMS - voix)

L'école travaille en collaboration avec les Ecoles de Musique de la Communauté d'Agglomération du Mâconnais VAL de Saône, le Théâtre de Mâcon, les associations Sancéennes dont San'céO, association des élèves et parents d'élèves et l'école primaire de la commune.

Concertations

Existant :

Conseil pédagogique : trois réunions de professeurs annuelles (septembre- mars -juin)

Conseil d'établissement : une fois par an en juin constitué de délégués d'élèves, de parents d'élèves, de professeurs, de la direction et d'élus.

Quelques chiffres

Evolution du nombre d'élèves

| 98/99 | 99/00 | 00/01 | 01/02 | 02/03 | 03/04 | 04/05 | 05/06 | 06/07 | 07/08 | 08/09 | 09/10 | 10/11 | 11/12 | 12/13 | 13/14 | 14/15 |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 30 | 42 | 48 | 78 | 106 | 92 | 85 | 85 | 95 | 93 | 89 | 114 | 114 | 127 | 130 | 139 | 131 |

2 - MISSIONS GENERALES

L'EMMS se présente comme un établissement d'enseignement, d'animation et de diffusion.

Elle participe activement à l'épanouissement de l'individu par le biais d'une pratique artistique qui permet de favoriser, au maximum des moyens et des stratégies, l'intégration des personnes au sein de groupes structurés et productifs.

a- la pédagogie

Tous les professeurs sont qualifiés. L'EMMS accueille tous les publics à partir de 6 ans, en fonction des places disponibles.

L'enseignement est orienté vers l'apprentissage individuel, la pratique de la musique en groupe, l'éveil musical, le chant et la formation musicale.

1 professeur (la directrice) a passé un DU en 2015 « musique et petite enfance (0-3 ans), musique et enfants handicapés ou en difficulté. » (CFMI de TOURS)

A prévoir

L'accueil des personnes en situation de handicap. Les professeurs ne sont pas formés.

b- La vie culturelle

L'EMMS participe à la vie culturelle locale (cérémonies 8 mai et 11 novembre, vœux du maire, vœux de la communauté d'agglomération, participation à certaines manifestations organisées par les associations sancéennes, mise en place d'un planning de concerts...)

c- La musique d'ensemble

L'EMMS a pour objectif de développer la pratique musicale d'ensemble. Pour cela, les élèves y sont orientés dès que leur niveau le permet.

| | | |
|---------------------------------------|-------|--|
| <u>Pépinière</u> | 1h | jusqu'au 1C4 en fonction de l'âge et de l'aisance instrumentale |
| <u>Orchestre 1^{er} cycle</u> | 1h | à partir du 1C3/1C4 en fonction de l'âge et de l'aisance instrumentale |
| <u>Orchestre EMM</u> | 1h30 | fin du 1 ^{er} cycle, ados/adultes |
| <u>Big Band</u> | 1h15 | fin du 1 ^{er} cycle, ados/adultes |
| <u>Musiques actuelles</u> | 0.5h | par module de répétition de 1h le samedi matin |
| <u>Ensemble de Guitares</u> | 0.5h | par module de répétition de 1.5h le samedi après midi |
| <u>Musique de chambre</u> | 1h | par module de répétition |
| <u>Chœur d'enfants</u> | 0.75h | |
| <u>Atelier Vocal</u> | | élèves de chant de la Camval |

d- Les interventions en milieu scolaire

Intervention d'une DUMISTE à raison d'une séance hebdomadaire par classe (8 classes) depuis 1998

e- Les disciplines

Instruments enseignés

CUIVRES : trompette, cor, trombone

PERCUS : batterie, xylophone, accessoires

CORDES : violon, piano, guitare

VENTS : flûte traversière, clarinette, saxophone

VOIX : chant

Formation Musicale :

Eveil musical enfants de 6 et 7 ans

Premier cycle en 4 années

Deuxième cycle en 2 années

Afin de développer le département cordes (seule 1 classe de violon), il serait nécessaire de proposer aux élèves des cours de violoncelle. Cette classe est accessible dans les écoles du territoire. Envisager l'inscription FM à Sancé, violoncelle dans une autre école sans facturer 2 fois les frais de scolarité en tarifs pleins. (Idem pour les autres instruments)

Ceci est valable pour toutes les classes d'instruments non proposés sur Sancé.

A prévoir

Harmonisation des tarifs afin de pouvoir suivre FM dans école 1 + instrument dans école 2 + ensemble dans école 1 ou 2 voire école 3.

f- Les partenaires

Partenaires publics

- le Théâtre de Mâcon

- le conseil départemental

- le conseil régional

- la Communauté d'Agglomération du Mâconnais VAL de Saône

- les Ecoles de Musique de la CAMVAL

A prévoir

Actions pédagogiques à développer avec la médiathèque municipale.

Partenaires locaux

- San'céO, association d'élèves et de parents d'élèves

- Médiathèque municipale de Sancé

g- Les actions en 2014/2015

| TITRES | CLASSES | DATES | HEURES | LIEUX |
|--|----------------------------------|---------------------|---------------|-----------|
| 1er trimestre septembre / décembre 2014 | | | | |
| CONCERT AU CHATEAU avec MALOCERA | | Samedi 13 septembre | 20h30 | CHÂTEAU |
| INAUGURATION EMM | | Samedi 4 octobre | matin | EMM |
| L'HEURE MUSICALE | toutes les classes | Mardi 18 novembre | 18h30 | EMM |
| AG ASSOCIATION SANCEO | toutes les classes | Samedi 22 novembre | 9h30 | BERLIOZ |
| 2e trimestre janvier / mars 2015 | | | | |
| VŒUX DU MAIRE | chorale assoc "si l'on chantait" | Vendredi 9 janvier | | SDF |
| VŒUX CAMVAL | Big Band à confirmer | Jedi 15 janvier | | SDF |
| CONCERT D'HIVER | pratiques collectives | Vendredi 30 janvier | 20h | SDF - 300 |
| L'HEURE MUSICALE | toutes les classes | Vendredi 13 février | 18h30 | EMM |
| L'HEURE MUSICALE ADULTES | toutes les classes | Vendredi 27 mars | 18h30 | EMM |
| 3e trimestre avril / juin 2015 | | | | |
| L'HEURE MUSICALE | toutes les classes | Jedi 2 avril | 18h30 | EMM |
| CONCERT PIANO | | Vendredi 5 juin | 19h | EMM |
| CONCERTS DES LAUREATS 2015 | toutes les classes | Mercredi 10 juin | 19h | EMM |
| RENDEZ VOUS AVEC LES INSTRUMENTS | pratiques collectives | juin | 1/4h par prof | |
| FETE DE L'EMM | toutes les classes | Vendredi 19 juin | | |

B - CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET POPULATION

Sancé - 1985 habitants. Canton de Mâcon 1
75 km de Lyon, 4 km de Mâcon, 30 km de Bourg en Bresse

C - LES EFFECTIFS DE L'EMMS

en 2014/2015
131 élèves à l'école de musique
183 élèves touchés par les IMS

1 - répartition géographique

SANCEENS : 78 (59%)
CAMVAL HORS SANCE : 43(33%)
HORS CAMVAL : 10 (8%)

2 - répartition des élèves par âge

| | | | |
|------------------|-----------|--|-----------|
| Total 131 élèves | | Pour mémoire, effectifs en 2010 (110 élèves) | |
| 5 à 6 ans | 13 élèves | 5 à 6 ans | 7 élèves |
| 7 à 11 ans | 48 élèves | 7 à 11 ans | 53 élèves |
| 12 à 18 ans | 28 élèves | 12 à 18 ans | 36 élèves |
| 19 à 25 ans | 1 élève | 19 à 25 ans | 3 élèves |
| + de 25 ans | 41 élèves | + de 25 ans | 40 élèves |

3 - répartition par cycles

| | | | |
|---------------------------|-----------|--|-----------|
| Total 131 élèves | | Pour mémoire, effectifs en 2010 (110 élèves) | |
| Eveil musical | 13 élèves | Eveil musical | 7 élèves |
| Formation Musicale | 60 élèves | Formation Musicale | 72 élèves |
| Cycle Obs Instruments | 26 élèves | Cycle Obs Instruments | 32 élèves |
| Cycle I Instruments | 34 élèves | Cycle I Instruments | 37 élèves |
| Cycle II Instruments | 9 élèves | Cycle II Instruments | 8 élèves |
| Hors Cursus | 35 élèves | Hors Cursus | 34 élèves |
| Pratique collective seule | 12 élèves | Pratique collective seule | 8 élève |

4 - nombre d'élèves par famille d'instruments

| | | | |
|------------------|---------------------|--|---------------------|
| Total 131 élèves | | Pour mémoire, effectifs en 2010 (110 élèves) | |
| BOIS : | 29 élèves | BOIS : | 31 élèves |
| CORDES : | violon : 2 élèves | CORDES : | violon : 6 élèves |
| | piano : 27 élèves | | piano : 32 élèves |
| | guitare : 21 élèves | | guitare : 19 élèves |
| PERCUS : | 10 élèves | PERCUS : | 6 élèves |
| CUIVRES : | 11 élèves | CUIVRES : | 12 élèves |
| CHANT | 4 élèves | CHANT | 4 élèves |

Remarques :

- la classe d'éveil musical a progressé
- les cycles observations et cycles 1 ont diminué.
- la demande en flûte traversière, percussions et trompette a augmenté
- les classes de piano et guitare d'habitude prises d'assaut sont moins sollicitées, le professeur de piano titulaire a eu 1 élève manquant à la rentrée 2014. Il semblerait que les familles aient peur d'être refoulées dans ces classes chargées et ne demandent plus à s'y inscrire ? Il y a également beaucoup moins de demandes de personnes extérieures à Sancé puisqu'ils sont sur liste d'attente jusqu'à mi-septembre.
- les classes de trombone, saxophone et clarinette peinent à se remplir, malgré des actions de présentations et essais gratuits à l'école envers les familles.
- la classe de violon tend à disparaître, c'est un cercle vicieux, pas d'élèves en cordes (violon et violoncelle) pour faire vivre la classe et pas possibilité de faire vivre la classe sans élèves.

Objectif

Département cordes à dynamiser.

Classes de trombone, saxophone, clarinette et violon à développer.

Une vraie étude et réflexion sur les démissions des cycles 1 et observations, leur motivation et démotivation.

Une vraie étude et réflexion sur l'accueil des enfants extérieurs et le délai de liste d'attente.

D - LE PERSONNEL EXISTANT

1 - Direction

1 directrice - 12.25/20 heures hebdomadaires

2 - Enseignement

15 enseignants (dont la directrice)

3 - Administration

1 secrétaire général des services

1 secrétaire qui établit les facturations.

1 chargée de communication qui réalise les affiches et l'actualité sur le site de la commune

Tout le reste du secrétariat est effectué par la directrice, ce qui constitue une charge très importante, en supplément du travail et la réflexion pédagogique que demande la gestion d'une école de musique.

4 - Technique

4 agents des services techniques peuvent intervenir pour les manifestations de l'EMMS. (Déplacement du matériel, entretiens et achats divers)

5 - Bibliothèque

Bibliothèque interne de partitions à l'EMMS, gérée par la Directrice.

Le CRD permet à nos professeurs la consultation et l'emprunt de partitions dans leur bibliothèque.

La médiathèque municipale possède un fond de CD ; nos professeurs participent à son acquisition.

E - LA COMMUNICATION

- une brochure « inscription et fonctionnement » est disponible à partir du mois de juin (en mairie, à la médiathèque, Sancé Echos, scolaires.)

- un document « planning des manifestations » est distribué aux familles en octobre.

- Affiches, tracts et programmes pour chacune des manifestations et articles dans le JSL.

- Sancé Infos, journal local trimestriel

- site internet, www.sance.fr avec 1 page réservée à l'école de musique.

Organisation des espaces dédiés à l'information

Mairie, école primaire, médiathèque, école de musique.

Signalétique

Absence de signalétique pour l'instant, même si l'école de musique reste bien visible dans le centre bourg.

A prévoir

Une signalétique « Ecole de Musique Municipale » aux entrées du village

Mise en ligne du « planning des manifestations »

F - LES LOCAUX

1 - Pour l'enseignement et la direction

- 3 salles de cours : 11.90 m² + 12 m² + 11.90 m².
- 1 salle orchestres / éveil musical : 100.90 m².
- 1 salle Formation Musicale : 39.20 m².
- 1 salle de Percussions et Piano : 28.40 m².
- 1 bureau de direction : 12 m².
- 1 hall, dégagement, coin attente : 54 m².
- 3 coins sanitaires 8.70 m² + 10.7 m² + 8 m².

2 - pour les spectacles

- pour les heures musicales, salle d'orchestre : 100.90 m². (Accueil public : 60 personnes environ.)

- Salle des fêtes (3 possibilités) selon un calendrier établi avec toutes les associations de la commune.

- o salle 100 personnes sans scène
- o salle 200 personnes avec scène
- o salle 300 personnes avec scène

- Château Lapalus pour le « concert au château », début septembre, faisant participer autant que possible un professeur en tant qu'artiste. (Accueil public : 50 personnes environ.)

3 - parking

Places de parking attenantes à l'Ecole de Musique Municipale.

G - LES TARIFS pour 2014/2015

Le règlement s'effectue en 3 fois.

Les familles peuvent régler par TIPI (carte bleue via internet).

| FRAIS D'INSCRIPTION (non remboursables encaissés lors de la 1ère facturation) | | |
|---|----------------------|---------------|
| 1er enfant : 30 € / 2ème enfant : 25 € / 3ème enfant : 20 € | | |
| Adultes : 30 € | | |
| SANCEENS | | |
| (ou scolarisés à Sancé) | | |
| ENFANTS | | |
| COURS | par trimestre | Annuel |
| Formation instrumentale cycle 1 | 53,98 € | 161,94 € |
| Formation instrumentale cycle 2 | 63,89 € | 191,67 € |
| instrument seul 1/2h (cas particuliers) cycle 1 | 42,96 € | 128,88 € |
| instrument seul 3/4h (cas particuliers) cycle 2 | 51,77 € | 155,32 € |
| PRATIQUES COLLECTIVES | | |
| 50% à partir de la 2e pratique collective | 22,03 € | 66,10 € |
| LOCATION D'INSTRUMENTS (priorité aux enfants Sancéens/ selon le parc disponible) | | |
| | par mois | |
| location d'instrument | 15,00 € | |
| ADULTES | | |
| COURS | par trimestre | Annuel |
| Formation instrumentale 1/2h | 64,05 € | 192,14 € |
| PRATIQUES COLLECTIVES | | |
| 50% à partir de la 2e pratique collective | 29,21 € | 87,64 € |
| CAMVAL Hors SANCE | | |
| ENFANTS | | |
| COURS | par trimestre | Annuel |
| Formation instrumentale cycle 1 | 80,97 € | 242,90 € |
| Formation instrumentale cycle 2 | 94,85 € | 284,55 € |
| PRATIQUES COLLECTIVES | | |
| 50% à partir de la 2e pratique collective | 33,55 € | 100,64 € |
| ADULTES | | |
| COURS | par trimestre | Annuel |
| Formation instrumentale 1/2h | 92,54 € | 277,61 € |
| PRATIQUES COLLECTIVES | | |
| 50% à partir de la 2e pratique collective | 42,80 € | 128,39 € |
| HORS CAMVAL | | |
| ENFANTS | | |
| COURS | par trimestre | Annuel |
| Formation instrumentale cycle 1 | 171,19 € | 513,56 € |
| Formation instrumentale cycle 2 | 202,42 € | 607,26 € |
| PRATIQUES COLLECTIVES | | |
| 50% à partir de la 2e pratique collective | 70,56 € | 211,68 € |
| ADULTES | | |
| COURS | par trimestre | Annuel |
| Formation instrumentale 1/2h | 196,63 € | 589,90 € |
| PRATIQUES COLLECTIVES | | |
| 50% à partir de la 2e pratique collective | 91,38 € | 274,13 € |

H - LE PARC INSTRUMENTAL

Le parc est constitué d'instruments destinés

- à la location
- au prêt ponctuel
- au fonctionnement de l'EMMS.

Parc existant

| Catégorie | Année d'achat | Type d'instruments |
|-------------|-------------------|--|
| Percussions | 1999 | Xylo Batterie pearl Cymbale 14cm charleston |
| | 2000 | Cymbale 20 cm |
| | 2001 | Cymbale 14cm 1 caisse claire |
| | 2002 | 2 synblocks 4 shakers / 2 cloches 1 stand percus 1 batterie - 1 cymbale |
| | 2003 | 1 attache 4 cloches 1 bonus pack - 1 guiro |
| | 2005 | 1 set pour batterie - 1 cymbale 2 djembes |
| | 2006 | Agogo - perchette - champ - tambourin - baguette |
| | 2007 | Surdo - rebelo |
| | 2008 | Tambourim |
| | 2014 | 1 batterie |
| Piano | 1994 | 1 piano droit |
| | 1999 | 1 piano numérique (hs) |
| | 2003 | 1 synthé yamaha (école) + pied |
| | 2005 | 1 synthé yamaha (orchestre) + pied |
| | 2008 | 2 pianos numériques (orchestre) |
| 2011 | 1 piano YAMAHA B3 | |
| Trombone | 2008 | Trombone petite main |
| | 2014 | 1 trombone en plastique |
| | 2014 | 1 trombone Yamaha |
| Saxophone | 2008 | Saxophone Baryton |
| | 2014 | 1 saxophone soprano courbe |
| Flûte | 2014 | 1 piccolo |
| Clarinette | 2014 | 1 clar en UT |
| Trompette | 2014 | 1 cornet |
| Violon | 2014 | 1 violon 1/2 |
| | 2014 | 1 violon 3/4 |

II - PROJETS ET DEVELOPPEMENTS

A - LES MISSIONS

1- Objectif : Le recrutement de nos élèves

Moyens

Assurer un lien avec les établissements scolaires par des actions de sensibilisation à la pratique musicale et des projets artistiques :

- Participation des classes de l'école élémentaire à nos concerts et mise en place de projets avec orchestre ou ensemble de classes instrumentales.
- Déplacement de nos professeurs à l'école pour une présentation d'instruments ciblée avec l'étude d'une œuvre avec le Musicien Intervenant.
- « ateliers en s'amusant » présence du professeur 30 min pendant 6 semaines pour faire essayer les instruments aux enfants. Ces ateliers ont lieu après l'école de 16h30 à 17h.

Structurer la « base » de notre école : l'éveil musical pour les GS et les CP. Les enfants découvrent les instruments sur l'année et participent à l'action « RDV avec les instruments » en JUIN.

Participation au forum des associations

2- Objectif : Réorganiser les cursus

Moyens

Bilan PE 2010/2014 : il proposait de suivre le même cursus que le CRD de la Camval pour les cycles 1 et 2 avec 5 UV pour valider notre BEM (création, participation vie école, musique d'ensemble, instrument, FM) 0 élève n'a présenté les 5UV de ce BEM, car personne n'y a trouvé d'intérêt personnel.

Il existe des profils de jeunes qui souhaitent aller jusqu'au BEM, voir au-delà mais l'équipe pédagogique est obligée de constater que le système n'a pas fonctionné sur Sancé.

Suite aux échanges effectués avec les adolescents par 2 professeurs, et à la réflexion de l'équipe pédagogique, il est proposé pour 2015/2020 :

a/ Instrument, proposé dès 7 ans (CE1)

- 2 années d'Observation
- 1^{er} cycle, de 4 à 5 ans
- 2^e cycle, de 2 ans
= 2 cycles structurés avec les écoles de la CAMVAL comprenant la formation musicale, et la pratique collective.
- Cycle Adultes, les adultes ne sont pas prioritaires. Leur place devient vacante s'ils n'effectuent pas de musique d'ensemble ni de prestation publique.

b/ Formation Musicale

- 1^{er} cycle

1C1 (1^{er} cycle 1^{re} année)

1C2 (1^{er} cycle 2^e année)

1C3 (1^{er} cycle 3^e année)

1C4 (1^{er} cycle 4^e année) - fin du 1^{er} cycle

- 2^e cycle avec 2 choix : Cursus classique ou cursus personnalisé

Cursus classique

2 ans ou +

Cursus personnalisé

2 ans

2C1 (2^e cycle 1^{re} année)

2C1



2C2 (2^e cycle 2^e année)

2C2

au choix de l'élève

A Sancé jusqu'au 2C2 si 4 élèves minimum

ou CRD ou Charnay

Cursus personnalisé : Création, reprises, arrangements. Ecriture de 2 ou 3 pièces sur l'année de 2 ou 3 styles différents, styles imposé et libres.

Le but étant d'aborder l'écoute, la transposition, les clés et encore d'autres notions, en utilisant l'instrument également pour progresser d'une autre manière.

Pièces destinées à être jouées par les ensembles année n+1 et par le groupe année n.

Cours encadré par Daniel BALAGUER, chef d'Orchestre adjoint de l'harmonie de Macon, formé à l'écriture et à la direction d'orchestre.

Ex : 1/ imposé musiques du monde

2/ choix des élèves reprise de chansons

3/ imposé style reggae, jazz...

Pièces destinées à être jouées par les ensembles année n+1 et par le groupe année n.

Ce qui envisageable plus tard pour que les ados aient le choix :

- Ensemble de percussions sur 1 trimestre (style Batucada) mais pour l'instant nous n'avons pas de matériel.
- MAO : musique assistée par Ordinateur Nicolas GATEAU est formé pour cette initiative.
L'idée : créations de sons avec instruments travaillés et transformés sur pc.

A prévoir pour le cursus personnalisé :

Un ordinateur, une carte son, des enceintes...

c/ Formation de l'élève le cursus complet comprend la formation musicale, l'instrument et la pratique collective.

- Soutien aux élèves en difficulté, en Formation Musicale, sur inscription, 0.5h par semaine.
- Organisation d'un temps de RDV pour faire le point sur la FM
- Sorties culturelles au théâtre, visites du théâtre, de la cave à musique...

3 - Objectif : Que les adolescents poursuivent leurs études le plus longtemps possible

Moyens

Deux professeurs ont été missionnés pour questionner les adolescents de l'école.

Les jeunes du cycle 1 sont plutôt satisfaits d'être ensemble dans les orchestres ou autres.

Les jeunes du cycle 2 demandent quel est l'intérêt de suivre le 2e cycle du conservatoire en Formation Musicale.

- Proposition faite de 2 cursus de Formation Musicale au choix 1/ cursus classique 2/ cursus personnalisé
- adapter les horaires, répéter par session pour les ensembles.
- échanger les idées sur le contenu du répertoire
- les faire participer aux concerts en tant qu'accompagnateurs par exemple d'un groupe de FM (chant)

4 - Objectif : Développer le partenariat avec les écoles de la CAMVAL

Moyens

- Poursuivre et développer le partenariat entre les écoles concernant les pratiques collectives (Big Band, Orchestre, rencontres d'orchestres...), les évaluations, le recrutement de professeurs communs...

5 - Objectif : Développer les pratiques amateurs

Moyens

- Favoriser le rapprochement entre professionnels (nos professeurs, artistes invités, spectacles proposés par les communes voisines sur le territoire de la CAMVAL (Communauté d'Agglomération du Mâconnais Val de Saône)) et amateurs.
- Développer les musiques actuelles.
- Proposer d'élargir nos prestations vers un nouveau public, avec une action pendant la « semaine bleue » en octobre.
- Favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre (partenariat avec le théâtre, la cave à musique, déplacement aux concerts voisins)
- Favoriser les liens sociaux par la convivialité de l'ensemble
- Faire du musicien amateur un musicien engagé sur le territoire
- Aider le musicien à trouver sa place au sein de l'ensemble, qu'il prenne conscience de sa responsabilité au sein du groupe, et qu'il se sente intégré.
- Agrandir le parc instrumental et pouvoir proposer la location aux familles.
- Acquérir des partitions et les proposer au prêt (par l'intermédiaire de la médiathèque ou à l'EMMS)

6- Objectif : Etre Musiciens et Auditeurs respectueux les uns des autres

Moyens

Un même constat est effectué à chaque spectacle proposé par l'EMMS : les parents partent après avoir entendu leur enfant, (demandent pour que leur enfant joue en premier afin de partir plus vite), des enfants, petits et grands, courent et chahutent dans les toilettes, dans la salle, ce n'est profitable pour personne.

Les spectateurs doivent apprendre à respecter le travail de tous les membres de l'EMMS, élèves ou professeurs, et à gérer leurs comportements pendant une représentation publique.

Les musiciens doivent apprendre à être à leur tour spectateur, doivent être sensibilisés à la pratique artistique et à la fréquentation du spectacle vivant.

Respecter l'autre, l'écoute de l'autre, rester jusqu'à la fin d'un concert, ne pas courir, chahuter.

- Mise en place de concerts « interactifs » faisant participer le public
- Durée de concerts ne dépassant pas 2h30, entracte comprise.
- Rédiger avec la contribution des professeurs, des élèves adultes, des enfants, de leurs parents la « charte du spectateur » : petit traité de savoir-vivre à l'usage du (jeune) spectateur, outil innovant d'accompagnement du (jeune) public à la rencontre du spectacle vivant, proposant à la fois des conseils, des repères.
- La visite d'un lieu de spectacle avec la découverte de son fonctionnement général

7 - Objectif : L'accueil du public en situation de handicap

Moyens

- Grâce à la spécialisation préparée par Cécile BENOIT, directrice, (D.U. « musique et toute petite enfance et musique et handicap »), il est envisageable de créer un ou plusieurs ateliers en faveur des publics empêchés. Possible selon 3 formules:

1/ groupe de 4 enfants handicapés moteurs, 45 minutes hebdomadaires, sur 1 trimestre ou toute l'année, à voir avec les parents. Possibilité de mixer les publics.

2/ atelier solo avec l'enfant si handicap mental 15 à 30 minutes hebdomadaires, sur 1 trimestre ou toute l'année, à voir avec les parents.

3/ possibilité de travailler en partenariat avec une institution, celle-ci finançant la prestation.

- Concernant l'apprentissage plus spécifique de l'instrument, pour les enfants ou les adultes, les professeurs volontaires auraient besoin d'un plan de formation autour du handicap.

A prévoir

Dépôt d'un dossier au Conseil Départemental qui proposerait une aide financière de 30% pendant 3 ans.

Recherches de partenaires

Formation handicap pour les professeurs volontaires.

8 - Objectif : Développer le département « petite enfance »

Diversification de l'offre de disciplines proposées

Accès à la population à l'enseignement musical dès le plus jeune âge (bébé).

Faire de l'école de musique un lieu ressources pour toutes les générations.

Moyens

Partenariat avec le pôle petite enfance de la Camval (ex : Relais des Assistantes Maternelles)

Possibilités d'ateliers mensuels parents/enfants

A prévoir

Petit volant d'heures pour accueillir ce public.

9- Objectif : La formation des professeurs

Moyens

La formation des enseignants est essentielle pour assumer les évolutions du métier.

Les professeurs ont accès aux formations du CNFPT ou d'autres organismes (CFMI, Conservatoire...)

10- Objectif : La diffusion

Moyens

- l'EMMS se fait connaître par ses concerts et ses partenariats. Pour valoriser le travail et faire connaître les ambitions de l'école le souci de communiquer est omniprésent.

- Régulièrement des manifestations sont organisées par l'EMMS. Il serait souhaitable que chaque élève se produise 2 fois au minimum dans l'année scolaire, 1 fois dans le cadre de son cours d'instrument et 1 fois avec son ensemble. Ces manifestations sont l'aboutissement d'un travail et sont facteurs de motivation et d'exigence pour lui et ses auditeurs.

- Prévoir l'achat d'un piano quart de queue en fin de projet d'établissement avec l'aide d'une subvention du conseil régional. D'une part pour éviter le déplacement du piano en salle d'orchestre à chaque audition, concert ou examen. D'autre part pour meubler cette magnifique pièce d'un piano qui aurait toute sa place, motiverait encore plus les élèves, et qui permettrait que l'on voit les pianistes quand ils jouent car ils sont cachés derrière un piano droit = confort pour le public.

- Expliciter davantage le cursus aux parents.

- Les manifestations sont proposées par l'EMMS en début d'année, ou par les écoles de musiques de la CAMVAL. Elles sont gratuites. Elles peuvent être des réponses à une sollicitation de la commune de Sancé, de ses associations ou partenaires du bassin mâconnais.

- Les différentes heures musicales (auditions de classe), les projets phares sont annoncés par voie de presse, par affiches, sur le site internet de la commune et par la page du journal communal.

- Développer la présence de l'EMMS sur le site internet de la commune (album photos, vidéos)

- Rendre lisible aux familles le PRESS BOOK fait depuis 1991 mais invisible jusqu'alors à cause de nos anciens locaux. (photos, coupures de presse, affiches...)
- Poursuivre l'envoi de 2 bulletins d'appréciation semestriels.

B - ORGANIGRAMME DU CORPS ENSEIGNANT

1 - Direction

Directrice Cécile BENOIT 12.25/20^{me}

Elle est responsable de l'établissement, de son fonctionnement.

Elle s'appuie sur une équipe pédagogique et culturelle, dans laquelle les différentes spécialités artistiques sont représentées.

Elle conçoit, organise et s'assure de la mise en œuvre de l'ensemble du projet d'établissement, en concertation permanente avec l'équipe pédagogique et tous les partenaires externes concernés ; Elle propose un programme de formation continue en lien avec le projet.

Elle organise les études et les modalités de l'évaluation des élèves.

Elle suscite la réflexion et l'innovation pédagogiques.

Elle définit les actions de diffusion et de création liées aux activités d'enseignement et de sensibilisation.

Elle met en œuvre les partenariats dans le domaine culturel, éducatif et social, sur l'aire de rayonnement de son établissement.

Elle détermine les besoins de son établissement en personnel et propose le recrutement des enseignants.

Elle a en charge les interventions en milieu scolaire (7/20^{me}) et propose des projets incluant le plus possible la participation des professeurs afin d'assurer le lien entre les deux établissements.

Gestion des élèves et des relations avec les parents d'élèves :

Elle assure la liaison parents/professeurs et parents/école au niveau de l'information et de la communication.

Elle fait un courrier automatique aux familles en cas d'absence non prévenue d'un mineur.

Elle gère les désaccords propres à l'enseignement.

Elle se tient à la disposition des parents pour toute question concernant le fonctionnement de l'école.

Gestion des locaux :

Elle est responsable de l'établissement, de son fonctionnement et de sa gestion quotidienne. Elle est en relation avec les services techniques de la commune.

Elle assure la remise et le suivi des clés de l'école.

Elle réalise les budgets des projets proposés par les professeurs.

Elle réalise les budgets prévisionnels et budgets année close.

Elle gère les dossiers de demande de subvention du Conseil Départemental et de la Camval.

Elle actualise les tarifs sur le logiciel pour chaque famille.

2 - Administratif et technique

Tâches administratives et techniques : édition de factures, gestion des contrats de travail, paies par les secrétaires

Installation salle des fêtes, déplacement et entretien du matériel... par Les services techniques

Personnel administratif en lien avec l'EMMS

Direction

Administratif Directeur Général des Services

Rédacteur

Adjoint administratif

Responsable Service Technique

Adjoints techniques

Cécile BENOIT

François CHABERT

Fatima LECLERCQ

Nathalie DE OLIVEIRA

Eric COULAUD

Fernand CORREIA

Olivier PAGES

Christian SENAILLET

Robert LARGE

Justine MAZOT

Ménage Ecole de Musique

3 - Organigramme du corps enseignant

| | | | |
|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| Département Culture Musicale | | | |
| Eveil Formation Musicale | Nathalie DEJAEGHER Daniel BALAGUER | | |
| IMS | Cécile BENOIT | | |
| Département VOIX | | | |
| Chant (technique vocal) | Catherine DUMOUSSEAU- BURTHIER | | |
| Département BOIS | | | |
| Flûte | Cécile GATEAU | Clarinette | Laura SCHWAB |
| Saxophone | Nicolas GATEAU | | |
| Département CUIVRES | | | |
| Trompette | Daniel BALAGUER | Trombone | Emmanuel PIERRE |
| Département CORDES | | | |
| Violon | Camille LECORCHE | Guitare | Dominique PFEFFERKORN Viviane MANGONE |
| Piano | Isabelle SIMON Laure HARANT | | |
| Département Percussions | | | |
| Percussions | Daniel LAVILLE (Vincent LAIBE) | | |
| Département PRATIQUES COLLECTIVES | | | |
| Orchestre pépinière | Camille LECORCHE | Orchestre 1^{er} cycle | Nicolas GATEAU |
| Orchestre EMM | Nicolas GATEAU | Big Band | Daniel BALAGUER |
| Pop Rock | Fabien DUBOIS | Ens. de guitares | Dominique PFEFFERKORN |
| Musique de chambre | Isabelle SIMON Laure HARANT | Accompagnement | Laure HARANT |

L'enseignant assure à chaque élève les séances de cours hebdomadaires suivant le calendrier des vacances scolaires (les jours fériés ne se récupèrent pas, ni les absences des élèves)

Il est responsable de la surveillance des élèves en cours et durant la durée de présence sur scène lors des manifestations.

Il gère la présence et l'absence des élèves en tenant à jour les fiches de présence de l'élève et en signalant à la directrice toute absence non justifiée.

Il respecte les horaires et prévient les élèves en cas d'absence.

Il remplace un cours non assuré (sauf en cas d'arrêt maladie).

Il respecte le matériel et les locaux et le fait respecter par l'élève.

Il s'assure de la fermeture des portes du bâtiment (classe et porte principale).

Il respecte toutes les règles déontologiques et d'éthique liées à son statut de professeur.

Il est source de motivation. Par ses conseils et son écoute de l'élève, il l'accompagne dans la formulation et dans la réalisation de son projet musical.

Il présente les élèves qui le souhaitent et en ont les capacités aux examens de fin de cycle au CRD.

Il établit le bulletin semestriel adressé à chaque élève.

Il veille à adapter la spécificité du projet d'établissement de l'école dans son enseignement, conformément aux formations et consignes données par la directrice

Il participe aux réflexions avec la directrice et l'équipe enseignante, autour de l'avancée de l'application du projet d'établissement proposé aux élèves et de sa pertinence.

Il participe dans son champ de compétences aux événements musicaux organisés par la commune.

Il participe aux moments musicaux de l'école et aux actions de sensibilisation à l'apprentissage de la musique, autant que possible en fonction de ses autres collectivités.

Il participe à la diffusion de l'information des actions, auditions et concerts de l'école de musique auprès des élèves et des parents par tous les moyens en sa possession.

4 - LA FORMATION

CNFPT - CG - intra

- les métiers de la musique et les orientations : la direction, l'administration et les enseignants doivent répondre à un besoin d'information générale sur les métiers de la musique et proposer des conseils adaptés aux élèves, ou en lien avec un parcours personnel.

- l'éveil : formation essentielle pour l'accueil des petits dans les meilleures conditions.
- les troubles « DYS »
- Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
- Sonorisation
- Corps et musique

III - ANNEXES

A - ORGANISATION PEDAGOGIQUE MUSIQUE

1 - L'éveil

Il est destiné à développer la sensibilité des plus jeunes.

L'éveil doit permettre de

- développer la curiosité, l'expression et le domaine de l'imaginaire de l'enfant
- former l'oreille le plus tôt possible, mettre en place des repères (par la perception, le vocabulaire) sur les phénomènes acoustiques et dans le monde des sons.
- favoriser les conditions qui permettent d'aborder par la suite des activités musicales plus spécialisées, vocales ou instrumentales.

Les CP choisissent leurs instruments pour l'année suivante. Tous les enfants peuvent participer à l'action « RDV avec les instruments » en JUIN pour les choisir (RDV personnalisés)

2 - L'initiation instrumentale

À 7 ans (CE1), l'enfant peut commencer la formation musicale -1h- et l'instrument - 0.5h.

3 - Les études

a - 1^{er} cycle

Objectifs

- construire la motivation et la méthode
- choisir une discipline
- constituer les bases de pratique et de culture

Contenus

- travaux d'écoute et mise en place des repères culturels
- pratiques instrumentales ou vocales collectives
- pratique individuelle de l'instrument

Organisation

- entrée à l'orchestre dès que l'enfant est prêt.
- 2h30 de cours hebdomadaire (1h FM, 1H Orchestre, 0.5h instrument)

Evaluation

- contrôle continu
- l'examen de fin de 1^{er} cycle donne un accès au 2^e cycle

b - 2^e cycle

Objectifs

- Contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle
- L'appropriation d'un langage musical et acquisition des bases d'une pratique autonome
- La capacité à tenir sa place dans la pratique collective et participer aux activités proposées par l'école de musique

Contenus

- Travaux d'écoute
- Acquisition de connaissances musicales et culturelles en relation avec les pratiques du cursus
- Pratiques vocales et instrumentales collectives
- Pratique individualisée - 0.75h
- Possibilité d'élaborer un cursus personnalisé non diplômant

Evaluation

- Contrôle continu, dossier de l'élève
- Examen final, 2^e année du 2^e cycle.
- Attestation validant les enseignements suivis dans le parcours.

IV - L'ÉVALUATION DU PROJET

Le projet d'établissement, applicable dès janvier 2016 et pour une durée de cinq ans est un projet vivant qui doit savoir s'adapter. Une évaluation régulière annuelle en sera le garant.

Dans un premier temps, cette évaluation sera mise en place sous forme de tableaux de bords et de rapports d'activités annuels.

Dans un deuxième temps, elle pourra conduire à un travail d'analyse des documents et de suivi de l'activité au sein du conseil pédagogique, du conseil d'établissement.

Ces outils et ce travail devant offrir une lisibilité de l'action de l'école auprès des collectivités, de l'équipe pédagogique, des partenaires et des parents d'élèves.

Le projet pédagogique d'établissement sera présenté au conseil municipal, ainsi qu'un bilan annuel d'activités.